

mesure où son activité se rattache au port de Vancouver. En consultant le rapport de 1958, je constate que depuis cinq ans, les arrivées et les envois de céréales au port de Vancouver ont été de 1,170 millions de boisseaux, en comparaison de 1,119 millions de boisseaux dans le cas de Montréal. Montréal, cependant, compte environ 77 p. 100 d'espace d'entreposage de plus que Vancouver et un bien plus grand nombre d'autres installations. Si nous examinons les chiffres pour 1958 et 1957, nous constatons qu'en 1958, les arrivées et les envois à Montréal se sont élevés à 249 millions de boisseaux, alors que le chiffre pour Vancouver était de 275 millions de boisseaux. En 1957, les chiffres ont été de 172 millions de boisseaux pour Montréal et de 282 millions de boisseaux pour Vancouver.

Au cours de l'année dernière, les dépenses en immobilisations se sont élevées à 6 millions de dollars à Vancouver et à 17 millions à Montréal. D'après ce que j'ai lu dans les journaux, on fera de très fortes dépenses en immobilisations pour le port de Montréal d'ici un an. J'invite le Conseil des ports nationaux à faire une enquête sur le port de Vancouver afin de déterminer si les installations sont suffisantes pour desservir le nombre de navires qui y viennent dans le moment. A mon avis, il y aurait lieu d'examiner la situation à cet endroit, car, je pense qu'on devrait mettre à l'étude, dès maintenant, un vaste programme d'expansion des installations.

J'aimerais qu'elle envisage d'aménager tout autour du port une route d'accès qui offrirait des avantages pour lutter contre un incendie s'il s'en produisait un gros dans la région du port. Pour l'instant, on ne peut approcher de la moitié des hangars car ils sont isolés par des rails de chemins de fer qui sont parallèles au port. A mon avis, on a négligé le port de Vancouver dans une certaine mesure et la Commission des ports nationaux qui, après tout, réalise un bénéfice net d'au moins 1 million et parfois bien plus chaque année, grâce à l'exploitation du port, devrait bien envisager le programme des travaux futurs pour que les installations y soutiennent la comparaison avec celles de Montréal.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Puis-je poser une question pour que l'attention ne soit pas toute dirigée sur Vancouver?

M. Drysdale: C'est le meilleur port du pays.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Puis-je demander au ministre ce qui en est du relevé sur l'ensablement et l'envasement du port de St-Jean, relevé effectué avec la collaboration

du ministère des Travaux publics et achevé il y a peu de temps? Nous attendons les résultats.

L'hon. M. Hees: On est en train de préparer un rapport, mais nous ne l'avons pas encore reçu.

M. Payne: Avant l'adoption du crédit, je voudrais dire un mot ou deux. Ce faisant je ne cherche nullement à embarrasser le député de Vancouver-Sud, mais au nom des gens de ma circonscription qui encerclent la rive nord de l'anse Burrard, je voudrais dire mes remerciements bien sincères au président et au vice-président de l'excellent travail qu'ils ont fait et de la belle collaboration qu'ils ont manifestée tout au long de l'année. Je remercie le ministre de la splendide annonce qui, j'en suis sûr, permettra de parer à la situation préoccupant le député de Vancouver-Sud et tous les autres représentants du sud de la province. Incidemment, j'aimerais dire à ce chevalier plein de droiture, l'honorable député de Laurier, qui ces jours-ci fait si brave figure de Galaad à la Chambre, que parfois je voudrais qu'il siège au premier rang des fauteuils ministériels et que je siège, moi, à la place qu'il occupe, car j'aimerais bien lui faire justifier la négligence et l'incurie qu'on a manifestées à l'égard de ce grand port national durant les années où il dirigeait le ministère.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur le président, je ne me lève pas pour répondre au préopinant. J'ignore de quelles années il parle. J'en suis sûr, il ne pouvait parler des neuf ans que j'ai passés là, car durant cette période le port de Vancouver n'a certainement pas été négligé. Le ministre a fait à la Chambre l'autre jour une déclaration relative aux travaux d'aménagement du port de Montréal; il a annoncé l'institution d'un comité interministériel qui s'occupera des améliorations de ce port. Le ministre voudrait-il nommer les membres du comité et nous faire connaître leurs attributions?

L'hon. M. Hees: Nous ne donnons pas le nom des personnes, dans des cas semblables, mais les services représentés au sein du comité sont le Conseil des ports, le ministère des Transports, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et le National-Canadien. Ces organismes y ont des représentants.

L'hon. M. Chevrier: Pouvons-nous en connaître les attributions, s'il vous plaît?

L'hon. M. Hees: Simplement de faire rapport sur l'aménagement futur du port.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre ne peut-il nous fournir d'autres renseignements? Je crois que le comité y a droit.